

L'ALLEMAGNE DEVRA S'ADRESSER A FOCH

Dans une note qu'il a transmise hier soir, M. Lansing annonce au gouvernement de Berlin que les Alliés sont prêts à signer une paix basée sur les principes énoncés par le président Wilson et que le généralissime allié est en possession des conditions d'armistice — Le commandement allemand devra s'adresser à lui pour les connaître — La liberté des mers.

Washington, 6. — Le maréchal Foch a les conditions d'armistice pour l'Allemagne et attend que le commandement militaire demande à les connaître.

Le gouvernement de Berlin en est informé par une note remise, hier soir, par M. Lansing, à M. Sulzer, ministre de Suisse, annonçant que les Alliés se sont déclarés prêts à signer une paix basée sur les principes énoncés par le président Wilson. La note était en voie d'être transmise, disait, hier soir, une dépêche. Dans le délai de 24 heures, le monde saura peut-être si la fin immédiate de la guerre est sur le point de se produire.

La note annonce que les gouvernements alliés ont déclaré leur disposition à conclure la paix, avec le gouvernement allemand aux conditions énoncées par M. Wilson dans son discours au Congrès, en janvier dernier, et conformément aux principes formulés dans les discours subséquents.

Les Alliés se réservent toutefois une complète liberté d'action, la conférence de paix, touchant la liberté des mers.

Au sujet de la restauration des territoires envahis, dit-on de plus, les gouvernements alliés sont d'avis que l'Allemagne donnera compensation pour tous les torts causés à la population civile des pays alliés et les dommages causés à sa propriété, par suite de son agression "sur mer, sur terre, et dans les airs".

La publication des conditions détaillées de l'armistice est retardée. Elles ne seront peut-être pas connues tant que les Allemands ne les auront pas acceptés en réalité, comme ce fut le cas pour la Bulgarie, la Turquie et l'Autriche. Seuls les détails font le sujet de conjectures, cependant, et personne ne met en doute le fait que leur acceptation signifiera une reddition complète.

La déclaration est autorisée que les rigoureuses conditions imposées à l'Autriche ont été suivies de près. Les journalistes ayant demandé de nouveaux renseignements aux autorités, celles-ci ont répondu que la déclaration de M. Clemenceau, transmise de Paris, par la Presse associée résume la situation. "Les conditions", a dit M. Clemenceau, sont celles que le président Wilson nous a recommandées pour la sécurité de nos troupes, le maintien de notre supériorité et le désarmement de l'ennemi, en tant que cela est nécessaire pour prévenir une reprise des hostilités".

TEXTE DE LA NOTE

Voici le texte de la note de M. Lansing:

"J'ai l'honneur de vous prier de transmettre la communication suivante au gouvernement allemand :

"Dans ma note du 23 octobre 1918, je vous ai informés que la présidence avait transmis la correspondance échangée avec les autorités allemandes, aux gouvernements auxquels le gouvernement américain est allié comme belligérant, en suggérant que si ces gouvernements étaient disposés à accepter la paix selon les conditions et les principes indiqués, qu'ils demandassent à leurs conseillers militaires et à leurs conseillers militaires des Etats-Unis de soumettre aux gouvernements alliés avec l'Allemagne les conditions nécessaires d'un armistice qui protégerait pleinement les intérêts des peuples intéressés, et d'assurer aux gouvernements alliés de pouvoir sans restriction de sauvegarder et de faire appliquer les détails de la paix acceptée par le gouvernement allemand, pourvu que cet armistice fût jugé possible, au point de vue militaire.

Le président vient de recevoir un memorandum contenant des observations des gouvernements alliés sur cette correspondance. Le voici :

"Les gouvernements alliés ont étudié avec la plus grande attention la correspondance échangée entre le président des Etats-Unis et le gouvernement allemand, et, avec les réserves ci-après notées, ils déclarent qu'ils sont disposés à faire la paix avec le gouvernement allemand, aux conditions de paix proposées par le président Wilson dans son discours au Congrès au 8 janvier dernier et d'après les principes énoncés dans ses discours subséquents.

Il doit cependant faire remarquer que l'article No 2 concernant la liberté des mers se prête à diverses interprétations dont certaines ne pourraient être acceptées

BELGES LIBÉRÉS

(Service de la Presse Associée)
Amsterdam, 6. — Conformément à la proclamation de l'armistice, le gouvernement allemand a libéré tous les civils belges retenus prisonniers en Allemagne, dit un télégramme de Berlin. Les règlements particuliers en vertu desquels les Belges ont été détenus, ont été abrogés.

CHARLES D'AUTRICHE N'ABDIQUE PAS

Bale, 6. — Des rapports nient que l'empereur Charles ait l'intention d'abdiquer. On dit même que l'empereur et l'impératrice ont été l'objet de grandes marques de respect alors qu'ils se promenaient dans un parc public.

IL Y A 11,000 LOTS

PARMI LESQUELS ON PEUT CHOISIR

DANS NOS FAUBOURGS-JARDINS DU BORD DU LAC
DESSERVIS PAR UN SERVICE DE COMMUNICATION RAPIDE.

A DIXIE, DORVAL, STRATHMORE, VALOIS & LAKESIDE, et durant la vente spéciale d'avant-paix, un

ESCOMPTE DE 50%

sur la liste de prix courants est en vigueur. L'avis des personnes expertes vous avertit de chercher des "bonnes" maintenant pour éviter la hausse. Les hommes qui ont fait une étude du marché — des hommes qui connaissent véritablement leur affaire — vous disent que, si vous remettez à PLUS TARD, vous serez forcé de payer des prix beaucoup plus élevés. Vous n'êtes pas intéressés à vous en faire pas votre plaisir maintenant. Des hommes d'un bon goût et d'un bon sens, à ceux que de bonne foi cherchent à se faire un foyer, de l'argent remboursable à la manière dont on paye un loyer. Si cela vous intéresse, envoyez promptement ce coupon.

Co., 126 rue St-Jacques, seul agent. Signez et coupez et envoyez-le pour avoir des plans.

MARCIL TRUST

Nom
Adresse

IL VA FALLOIR LES NOURRIR

LES ALLIES ET L'AMERIQUE SONT A ETUDIER LE PROBLEME DE L'ALIMENTATION DES POPULATIONS CIVILES D'AUTRICHE, DE BULGARIE ET DE TURQUIE. — ON RATIONNERA.

(Service de la Presse Associée)
Washington, 6. — L'Amérique et les Alliés élaborent des plans de coopération afin de fournir aux populations civiles des contrées ennemies des vivres et les articles de première nécessité. Un message du colonel House rendu public aujourd'hui, a fait connaître ce projet.

Le représentant américain à Versailles, au conseil de guerre suprême, a câblé que le conseil a décidé de fournir aux Autrichiens, aux Bulgares, aux Turcs, les aliments requis. A la fin de la séance, dit le colonel House, j'ai fait une motion en ce sens.

On croit que cette nouvelle aura un effet retentissant même en Allemagne, où d'après informations, la situation de la nourriture est un peu moins sérieuse que celles des pays qui, il y a quelque temps, étaient encore les Alliés.

On a dit hier soir que le contrôleur des vivres, M. Hoover, est à préparer des plans afin de conserver de la nourriture pour nourrir non seulement les peuples des nations qui ont été éliminées de la guerre, mais aussi les populations libérées de la Belgique et du nord de la France, et même pour l'Allemagne, quand ce pays aura accepté les termes d'armistice qui sont maintenant entre les mains du maréchal Foch.

On comprend que le plan préparé par M. Hoover (mais qui n'a pas encore été approuvé par le président Wilson) contient un système de rationnement semblable à celui qui a été employé en Belgique, et exécuté par M. Hoover, président de la Commission, et ses assistants. Les bases de ce système comprennent un certain nombre de rations nécessaires à chaque individu.

On a déclaré que l'exécution de ce système de rationnement serait contrôlé par des représentants des gouvernements alliés et des Etats-Unis.

On a dit que toutes les provisions qui possèdent les Puissances du Centre seront premièrement employées pour les armées.

Une inspection est actuellement faite par le bureau de l'administration des vivres afin de déterminer la provision de nourriture de tout l'univers. En attendant que cette inspection soit terminée, l'exécution du nouveau plan de conservation par le public américain est retardée.

Cette inspection comprendra des enquêtes sur la quantité de vivres que possèdent l'Autriche-Hongrie et les Balkans. Des chefs de départements du bureau du contrôleur des vivres expriment l'opinion que cette enquête fera découvrir des sources de vivres qui, jusqu'à ce jour, ne pouvaient être exploitées vu les dissensions qui ont existé entre les Alliés tentés.

L'Autriche étant définitivement hors de la guerre, la route de la Méditerranée et de l'Inde va maintenant pouvoir permettre à ces pays d'importer de grandes quantités de grains, et ses navires marchands pourront être employés à les transporter.

Le programme exécuté par le Conseil des vivres interalliés, auquel appartient M. Hoover, demande que l'Amérique exporte aux Alliés, 17,500,000 de tonnes de nourriture, l'an prochain.

Avec la nécessité d'aider à nourrir les civils du centre de l'Europe, on estime qu'un minimum de 5,000,000 de tonnes devront être ajoutées à cette quantité, bien que la cessation de la guerre pourrait aider à augmenter la production européenne, l'an prochain.

JEAN CHAUVIN EST DECORÉ

M. Jean Chauvin, autrefois du personnel de la rédaction du "Devoir", et qui s'était enrôlé il y a plus d'un an dans la Légion étrangère, vient d'être décoré de la Croix de guerre, il y a quelque temps. M. Chauvin était promu caporal. Il faisait partie de l'armée de la Légion. Il fut blessé il y a trois ans, et actuellement à l'hôpital de Levallois, près Paris. Dernièrement il a obtenu la permission, par l'entremise du commissaire canadien à Paris, de permuter dans l'armée canadienne.

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 6. — Une vague de haute pression atmosphérique couvre la vallée du Saint-Laurent et de la Nouvelle-Angleterre, tandis que l'ouest est marqué par une pression plus basse qui évolue lentement vers la région des grands lacs. A l'est de l'Ontario, la température est fraîche; mais dans les provinces de l'ouest elle est modérément froide; en certains endroits on a observé de fortes gelées blanches. Vers la baie Georgienne, le vent souffle de l'est. Jeudi: vents de l'ouest, beau et un peu nuageux.

Vallée de l'Ontario et du haut Saint-Laurent: vents modérés de l'est, beau, un peu plus chaud. Jeudi: vents d'est, et doux.

Golfes: clair, vents modérés, frais. Provinces maritimes: vents modérés du nord-est, beau, frais, aujourd'hui et demain.

Région: grands vents du sud, Jeudi, pluvieux.

Provinces de l'ouest: en quelques endroits, des gelées, mais généralement beau aujourd'hui et demain.

RIEN ENCORE DE CERTAIN SUR L'ELECTION AMERICAINE

Démocrates et républicains se serrent de près, et il n'est pas possible de dire dès maintenant lequel des deux partis dirigera le congrès — Le siège de M. Clark est chaudement contesté — M. Cannon est élu pour la 22ème fois — Un socialiste défait, un autre élu.

New-York, 6. — De bonne heure, aujourd'hui, plus de 24 heures après le début du ballottage, il n'est pas manifeste si les démocrates ou les républicains dirigeront le prochain Congrès. Les organisateurs des deux partis président qu'ils auront la majorité, mais les rapports font encore défaut dans 50 à 75 districts, et le résultat est tellement serré que les plateaux de la balance peuvent facilement incliner en faveur de l'un ou de l'autre parti.

Après le scrutin, l'incertitude entourera le résultat de l'élection au poste de gouverneur. La lutte a été tellement chaude, entre le gouverneur Whitman et son adversaire démocrate, M. Alfred Smith, qu'il semble que les votes des soldats décideront de l'issue.

Des hommes publics bien connus prendront leur retraite ou du moins ont failli mordre la poussière. Voici les principaux d'entre eux: M. Clark, président de la Chambre des représentants, dont on a annoncé, hier soir, la défaite par 400 voix, mais qui se serre de très près son adversaire, aujourd'hui; le sénateur Weeks, républicain, du Massachusetts, défait par l'ex-gouverneur Walsh, démocrate; le sénateur Lewis, de l'Illinois, "whip" démocrate, battu par le représentant McCall McCormick, de Chicago; le sénateur Saulsbury, du Delaware, président intérimaire du Sénat, défait par l'ex-sénateur Ball, républicain; le représentant Kent, démocrate, du Kentucky, président du comité des crédits.

Joseph Folk, ancien gouverneur du Missouri, qui brigait les suffrages pour succéder à feu le sénateur Stone, a été défait par le juge Spencer, candidat républicain.

Sur 40 sénateurs à élire, on connaît de bonne heure, aujourd'hui, l'élection de 28 comités. Les voici: Alabama, M. Bankhead, démocrate; Arkansas, M. Robinson, démocrate; Delaware, M. Ball, républicain; Georgia, M. Harris, démocrate; Idaho, M. Borah, républicain; Illinois, M. McCormick, démocrate; Iowa, M. Kenyon, républicain; Kansas, M. Capper, républicain; Louisiana, M. Ransdell, démocrate; Maine, M. Fernald, républicain; Massachusetts, M. Walsh, démocrate; Minnesota, M. Nelson, républicain; Mississippi, M. Harrison, démocrate; Missouri, M. Spencer, républicain; Nebraska, M. Morris, républicain; New Hampshire, M. Levesy, démocrate; New Jersey, M. Edge, démocrate; New York, M. Edge, démocrate; North Carolina, M. Dial, démocrate; North Dakota, M. Pollock, démocrate; Dakota méridionale, M. Sterling, républicain; Tennessee, M. Shields, démocrate; Virginie, M. Martin, démocrate.

L'ancien président de la Chambre, M. Cannon, de l'Illinois, a été réélu. C'est son 22ème mandat au Congrès, ses états de service n'ayant été interrompus que par deux défaites.

M. Meyer London, le seul socialiste qui siègeait à la Chambre des représentants, a été défait par M. Henry Goldfogle, républicain, qui avait l'appui des démocrates, mais les socialistes conservent un représentant. Ils ont fait élire M. Victor Berger, du Wisconsin, ancien député, sur qui pesent maintenant des accusations d'avoir violé la loi contre l'espionnage.

Tous les candidats socialistes dans New-York ont été défaites, entre autres M. Morris Hillquit, candidat à la mairie, à New-York, voté un an.

De bonne heure, aujourd'hui, on ne voit pas jusqu'à quel point le suffrage féminin a été cause du résultat serré des élections, dans l'état de New-York, et toutes les femmes qui ont brigué les suffrages, dans cet état, ont été vaincues.

Mlle Jeannette Rankin, du Montana, la première femme qui ait occupé un siège au Congrès, n'a pas brigué sa réélection à la Chambre. Elle a été candidate indépendante pour le Sénat, après avoir été défaites aux élections primaires républicaines. Le sénateur Walsh vient en tête des candidats républicains et indépendant.

En Californie, le gouverneur Stephens, candidat républicain, a apparemment défait M. Theodore Bell, candidat indépendant. Au Colorado, le sénateur Shafroth, démocrate, a la partie chaude. Aux dernières nouvelles, M. Phipps, républicain, vient en tête.

En Connecticut, le gouverneur Helcomb et les candidats de la liste républicaine ont été réélus.

Jusqu'à présent, 374 élections ayant été signalées, et le résultat étant encore douteux dans 61 districts, 24 républicains ont gagné des sièges occupés par des démocrates, et les démocrates ont enlevé 8 sièges aux républicains et un aux socialistes. Les socialistes ont compensé la perte que leur ont infligée les démocrates, en enlevant un siège aux républicains. Les républicains ont fait un gain net de 8 sièges, suivant les rapports jusqu'ici, et les démocrates ont enlevés 8 sièges aux républicains. Les socialistes n'auront qu'un seul représentant, comme auparavant.

LE VOTE DANS NEW-YORK

New-York, 6. — Le résultat final de l'élection à la charge de gouverneur et aux autres charges de l'état, était encore douteux, de bonne heure, aujourd'hui. Les districts d'ordre républicains; dont le résultat

Décès

BOLDUC. — A Montréal, le 6 novembre 1918, à l'âge de 39 ans et 6 mois, est décédé Cyriel Bolduc, veuve de Marie Bolduc. Les obsèques auront lieu vendredi, le 8 courant, les funérailles partira de sa demeure, No 114 rue Turgeon, à 7 heures 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPÉRANCE. — A Fraserville, le 4 courant, à l'âge de 62 ans, est décédé P. A. G. L'Espérance, de la Cie d'assurance la New Life. Les funérailles Jeudi matin, le 7, à Fraserville.

LES BILLETS DE LOZEAU

La nouvelle série des billets du soir d'Albion Lozeau est sous presse et paraîtra d'ici quelques jours.

Cet ouvrage se vendra 50 sous l'unité, 55 sous par la poste, au "Devoir", dans toutes les bonnes librairies françaises de la ville et chez l'auteur, 343, rue Drolet.

Je vous avoue que, dès l'apparition de ce canard du patois canadien, je me suis attendu à voir se lever, pour lui couper les ailes, quelque un de mes nombreux compatriotes établis au Canada. Mais, sans doute que, comme moi, ils l'ont jugé trop ridicule pour lui faire l'honneur de le prendre au sérieux. Nous avons cru qu'il suffisait d'en rire et de s'en moquer; ainsi que pour ma part, je n'ai pas manqué de le faire chaque fois que l'occasion s'est présentée de parler du *Parisian French* de nos bons amis de Toronto.

Il est évident, en effet, que sir Max Aitken, en inventant le *Quebec patois*, et en permettant à ce canard de prendre sa volée dans un livre à estampille officielle, a doublé qu'il est un imbécille double d'un malhonnête homme; et ceux qui lui emboîtent le pas prouvent qu'ils ne sont que des ânes ignorants ou de ridicules fanatiques. Il nous est donc bien permis à nous, Français de France, de faire des gorges chaudes de leurs inventions saugrenues.

Mais, il paraît que ce canard a la vie dure; et que le ridicule ne suffit pas à le tuer. On ne peut plus ouvrir un journal, ni une revue, sans le rencontrer sous une forme ou sous une autre. Pour moi, ça finit par me donner sur les nerfs; ça devient en-zutant.

Car, enfin, bien que mon village natal ne soit qu'à quelques lieues de la partie bretonnante de la Bretagne, je n'ai jamais pu converser sans interprète avec un de mes compatriotes ne parlant que le breton; en Provence, j'ai eu beau ouvrir les deux oreilles, je n'ai jamais pu savoir ce que se disaient deux Provençaux conversant dans la langue d'Oc; arrivé au Canada, il m'a fallu travailler ferme avant de pouvoir parler et comprendre le montagnais et le cri; et, bien que j'eusse appris l'anglais dans mon collège, et que la lecture de Shakespeare et de W. Scott me fût aussi facile que celle de Corneille et de Bossuet, il se passa un certain temps avant que je pusse comprendre quelque chose à la sorte d'anglais dont on use dans l'Ontario et dans l'Ouest.

Mais pour le *Quebec patois*, je l'ai compris du premier coup. En mettant le pied sur le quai de Montréal, je commençai à converser avec les ouvriers du port aussi facilement que je l'avais fait avec ceux de Dieppe en quittant la France, et beaucoup plus facilement que je n'ai jamais pu le faire avec des paysans normands ou avec des Wallons de Belgique. J'en conclus que la même langue que moi; et je serais curieux de savoir ce que les savants américains et anglo-canadiens ont à objecter à cela.

Je prie mes compatriotes français établis au Canada de joindre leur témoignage au mien, toutes les fois que cela leur sera possible. Il est absolument indispensable de faire comprendre aux gens de Toronto et d'ailleurs que les meilleurs plaisanteries sont les plus courtes. Or, celle-ci a tellement duré, qu'elle en est devenue insupportable.

P.-S.—J'envoie cet article à différents journaux canadiens-français. J'espère que tous me feront l'honneur de l'insérer. Ceux auxquels je ne l'envoie pas sont priés de le reproduire quand même.

Un S.

CA DEVIENT EN-ZUTANT

(Suite de la 1re page)

patois en usage parmi n'importe quelle population des campagnes françaises, et surtout que l'argot employé par les ouvriers des villes de France, y compris ceux de Paris. Voilà la constatation désintéressée d'un Français de France; et peut-être que nos Ontariens seront assez bons pour me concéder que je connais ma langue maternelle.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au ministère de l'Agriculture.)

Le peu de soin que l'on apporte

dans le choix de ses sous-vêtements d'hiver est la cause de bien des ennuis, comme les rhumes, toux, etc. Vous n'avez pas de ces ennuis si vous portez nos sous-vêtements, marque "CRETEE", "TURNBULL" ou "PENMAN": faits de la meilleure laine, ils vous protégeront contre la froide saison, qui s'annonce.

Aussi en magasin: Chapeaux velours et gants chauds

MORIN & FRÈRE

les chapeliers et merciers connus
7 EST, RUE ST-CATHERINE
Près boul. St-Laurent

SOYEZ SUR VOS GARDES

Si vous voulez sortir indemne de la terrible maladie, qui sévit actuellement à l'état épidémique, employez sans délai le remède reconnu comme le plus efficace des temps modernes: —

VINOL 3 fois par jour, et VINLAX, en tablettes, le soir au coucher.

En vente chez

TEL. ST. LOUIS 811-2999

J.H. ROBERT

PHARMACIEN CHIMISTE
1185 RUE ST. DENIS ANGLE MONT. ROYAL

VOUS SEREZ SURPRIS

Comme tant d'autres l'ont été lorsque vous répondrez à notre invitation de visiter notre assortiment de rideaux et de tapis.

Vous serez également surpris de nous entendre vous dire les prix que vous pensiez si élevés.

Cependant à bien considérer les faits il n'y a pas lieu d'être surpris lorsque nous vous donnons l'avantage d'acheter parmi des centaines et des centaines de rugs; des mille et des mille verges de tentures de toute sorte.

Rendez-vous à notre invitation et vous ne serez pas surpris.

Maliquette

471-477 RUE ST. CATHERINE EST

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI, 7 NOVEMBRE 1918
S. FLORENT, ABBE
Lever du soleil, 6 heures 50.
Coucher du soleil, 4 heures 35.

DEMAIN

BEAU ET DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum, 42
Même date l'an dernier, 42

LES ALLEMANDS BATTENT EN RETRAITE

L'ennemi recule sur un front de soixante-quinze milles, de Valenciennes à la Meuse, et les troupes alliées les poursuivent partout — La banlieue de Gand est atteinte mais la ville tient encore.

(Service de la Presse Associée)
Paris, 6. — Les troupes ennemies sont en pleine retraite sur le front de 75 milles, de Valenciennes à la Meuse. Les Alliés les poursuivent avec ardeur.

Les troupes anglaises ont franchi la frontière belge à l'est de Valenciennes et ont pris d'assaut la forêt de Mommal qui couvre Maubeuge. Plus au sud, les Français sont à moins de 8 milles de la grande route Mons-Vervins-La Chapelle, la principale artère de la partie centrale de la ligne allemande en France.

Le général Guillaumat et le général Gouraud avancent sur le côté méridional du saillant, et l'armée américaine menace la retraite des forces allemandes, car elle n'est qu'à 9 milles de Sedan. Les Américains ont avancé leur ligne au-delà de Dun-sur-Meuse. La dernière bataille, dans laquelle les Alliés ont battu à plate couture 140 divisions allemandes, a eu pour résultat la libération de centaines de villages et la capture de milliers de prisonniers.

On peut brièvement formuler de la façon suivante le problème que doit résoudre l'état-major général allemand. L'ennemi a 9 armées échelonnées sur un demi-cercle, de Gand à Mouson, sur la Meuse, une distance de 160 milles. Toute cette immense armée doit reculer vers l'Allemagne, par la Belgique, l'ouvertures entre Liège et Mouson ne mesurant que 70 milles. La partie méridionale et le centre de cette ouverture sont un pays très difficile. Cette région est boisée, accidentée et pauvrement pourvue de chemins.

Si les Alliés occupent la région Namur-Liège avant que les Allemands, au sud de la Sambre, aient pu s'échapper et traverser la Meuse, ceux-ci seront pratiquement encerclés et acculés à un désastre. Il est à remarquer que Gand et Le Quesnoy sont plus près de Namur et de Liège que Marle et Château Porcien. Les armées anglaises sont à moins de 50 milles de Namur, les Allemands, sur la Sambre, à 70 milles, et sur l'Aisne, à 75 milles de Namur. Le pays au nord de la Sambre est idéal pour manœuvrer.

L'ENNEMI RESISTE A GAND.
Londres, 6. — Les derniers renseignements relatifs à la situation militaire à Gand indiquent que les Alliés ont atteint la banlieue, mais que la ville elle-même tient encore. Si les Alliés ne peuvent que Lens, Gand résiste pendant quelque temps, en attendant l'heureuse exécution d'un mouvement d'encerclement.

DANS LA REGION DE QUESNOY.
Avec les armées alliées en France et en Belgique, 6. — Les combats d'hier ont eu pour centre la ville entourée du Quesnoy et la grande forêt de Mormal, forteresse de l'ennemi. De bonne heure dans la journée, les Alliés ont avancé de chaque côté du Quesnoy, et il était visible que la chute de la ville était qu'une question d'heures. Pour éviter une lutte dans la ville, les Alliés, dans l'avant-midi, ont envoyé un message aux défenseurs, par un avion, demandant leur reddition. Le message n'a pas reçu de réponse, et la lutte s'est continuée. Plus tard, dit-on, 2 officiers alle-

LA QUESTION IRLANDAISE

(Service de la Presse Associée)
Londres, 6. — Après un débat qui a duré toute la journée, la Chambre des communes a mis au rancart par 195 voix à 115 une résolution de M. John Dillon, chef du parti nationaliste, demandant que la question irlandaise soit réglée sans délai, conformément au principe du président Wilson relatif au droit qu'ont les peuples de disposer d'eux-mêmes. Cette question d'abord proposée, la résolution demandait d'abord que la Grande-Bretagne n'allât pas à la conférence de paix sans avoir réglé la question irlandaise. Cela a soulevé une vigoureuse opposition de la part de M. Edward Shortt, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, et de M. Andrew Bonar Law, chancelier de l'Échiquier, qui a prétendu que la guerre a soulevé des questions dépassant de beaucoup le Home Rule. M. Dillon a consenti ensuite à amender sa motion.

L'OCCUPATION COMMENCE

Rome, 6. — Les conditions de l'armistice entre les nations de l'Entente et l'Autriche sont remplies sans délai. Les troupes italiennes ont commencé à occuper le territoire qui sera détenu en garantie de l'exécution des clauses de la convention. Une commission yougo-slave est arrivée à Venise, aujourd'hui, accompagnée de l'amiral Marzolo, de la marine italienne. Elle est allée tout droit à Padoue, où l'a reçu le général Diaz, commandant en chef des armées italiennes.

LA PROHIBITION AUX ETATS-UNIS

New-York, 6. — De bonne heure, aujourd'hui, voici les rapports des États qui ont voté sur la prohibition : Au Missouri, l'amendement établissant la prohibition a été probablement battu. Saint-Louis a donné une majorité de 75,000 aux anti-prohibitionnistes, et le reste de

LES CHARS D'ASSAUT

LE RECRUTEMENT DOIT RECOMMENCER CES JOURS-CI ET ON S'ATTEND A CE QUE PLUSIEURS JEUNES GENS ENROLLENT. — TROIS COMPAGNIES SERONT ORGANISEES DANS MONTREAL, KINGSTON ET QUEBEC.

Le recrutement dans la compagnie des chars d'assaut de l'Université Laval va commencer incessamment et on s'attend à ce que les rangs soient bientôt remplis. Le bataillon de chars d'assaut comprendra trois compagnies qui seront recrutées dans trois districts distincts : Montréal, Québec et Kingston. Le major Ostiguy sera en charge de la compagnie de Montréal. Chaque compagnie comprendra 250 soldats et 6 officiers. Lorsque les trois compagnies seront recrutées elles seront réunies en bataillon et envoyées outre-mer. On ne connaît pas encore quel sera le commandant de ce bataillon.

Il est tout probable que les soldats qui font actuellement partie du C.O.T.C. pourront s'enrôler dans cette compagnie, mais le général Wilson nous déclare qu'il n'y a rien d'officiel à ce sujet ; tout dépendra des ordres qui seront reçus d'Ottawa. En attendant, les autorités militaires sont à prendre des dispositions pour trouver un local convenable aux soldats du C.O.T.C. Actuellement ces soldats ne couchent pas à la caserne et n'y prennent pas de repas, faute de local. Dans quelque temps, nous dit-on, ils auront un local plus spacieux à leur disposition, soit aux casernes de la rue Peel, soit à celles de la rue Guy.

L'aile occupée actuellement par la 4e de Garnison aux casernes de la rue Peel sera évacuée dans quelque temps. Les soldats auront bientôt un nouveau local au Manège où on est à faire des travaux nécessaires. Cette aile ne sera pas occupée d'ici à quelque temps et servira probablement au travail de la démobilitation, si toutefois celle-ci doit se faire bientôt. Comme les événements se précipitent en Europe, il faut se tenir prêt à toute éventualité et c'est ce que font les officiers des quartiers-généraux.

DE MIEUX EN MIEUX.

Le général Wilson nous déclare ce matin que la situation s'améliore toujours aux casernes. On n'a pas admis un seul malade aux hôpitaux hier et il n'y a pas de mortalités depuis plusieurs jours. Un seul soldat a pu quitter l'hôpital hier. Il reste encore 87 soldats malades dans les différents hôpitaux de la ville et il n'en reste que 27 à Saint-Jean. Tous sont en bonne voie de guérison et on prévoit le jour où tout reviendra à l'état normal.

LES SOLDATS ET L'EMPRUNT.

Le lieutenant-colonel Laflèche, commandant du 2e régiment Québec, rue Peel, nous fait savoir qu'il a souscrit une somme de \$2,000 à l'emprunt de la Victoire. Ce montant d'argent provient de la cantine du 2e régiment Québec et les soldats ont consenti à prêter cette somme au gouvernement. On sait que le profit des cantines sert habituellement à procurer différentes distractions aux soldats qui font partie du régiment.

LES DERNIERES OPERATIONS ITALIENNES

(Service de la Presse Associée)
Rome, 6. — Parlant des opérations militaires des dernières heures de la guerre sur le front italien, le bulletin officiel, publié aujourd'hui, indique que les troupes italiennes ont avancé, loin au nord, dans les montagnes du Trentin. En voici le texte : La 7e armée a rapidement capturé la région à l'ouest de l'Adige et s'est emparée du défilé della Medola. Elle a envoyé des patrouilles, le long du fleuve, dans la direction de Bolzano. A 3 heures, lundi après-midi, le quartier général était à Trente. Sur le reste du front, l'ennemi a été chassé loin dans les montagnes. Dans les plaines, notre cavalerie a jeté dans une panique de gros détachements en marche de l'ennemi, en les encerclant, les a forcés à mettre bas les armes.

UN PROFIT NON SATISFAISANT

Sarnia, 6. — Tous les propriétaires de garage de la ville ont tenu fermés leurs réservoirs de gazoline, hier, après avoir résolu de ne plus vendre d'essence tant que l'ordonnance du gouvernement limitant les profits à dix pour cent n'aura pas été amendée. Les propriétaires prétendent que cette marge de profit n'est pas suffisante. A Saint-Thomas et dans les environs, la gazoline manque presque totalement à la suite des difficultés de transport, provenant de l'épidémie. Le commerce est partiellement paralysé.

VETUS COMME DES GUEUX

LE SECRETAIRE DE L'UNION DES POLICIERS CONFIRME LES DECLARATIONS DE L'ECHEVIN LAMARRE AU SUJET DES VETEMENTS (?) DES POLICIERS ET DES POMPIERS. — M. A. E. DOUCET DEVIENT DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS.

La commission administrative, à sa séance d'hier, a décidé de ne pas accepter les soumissions, ouvertes le 10 octobre, pour la fourniture de bottines à nos pompiers et à nos policiers. Ce matin, comme les journalistes causaient de la chose avec l'échevin Lamarre, qui à la dernière séance du conseil, a protesté contre la façon dont sont vêtus ces fonctionnaires, celui-ci déclara aussitôt que nos administrateurs s'abusent s'ils croient que les pompiers et les policiers ont approuvé cette mesure. "On dirait vraiment, fit M. Lamarre, que la commission pense qu'ils sont vêtus comme des richards. Et pourtant c'est bien le contraire. Lisez ceci pour vous en convaincre."

Et notre interlocuteur de nous passer la lettre suivante que vient de lui adresser M. Arthur Bouchard, secrétaire-treasorier de l'Union des policiers : "Cher monsieur, "D'après les comptes rendus des journaux d'hier, les commissaires auraient répondu à votre demande d'informations regardant les uniformes des constables que "tous les constables qui ont eu besoin d'uniformes en ont eu, d'après un rapport et sur la recommandation du directeur de la Sûreté."

"Si M. le directeur veut dire qu'il a été accordé quelques parties d'uniformes de seconde main à ceux parmi nous que la décence empêchait de se montrer en public, vu l'état de leurs habits, son rapport est véridique ; mais s'il veut voir des constables dans la rue avec des pantalons changés de couleur à force de vieillesse, effrangés du bas et dans un état d'usure qui fait qu'un tel état de choses ne devrait pas être toléré dans un corps de police bien administré. L'on peut avoir vu ces mêmes hommes revêtus de tuniques vieilles de cinq ou six ans et encore plus usées que leurs pantalons, si c'est possible."

"Nous avions coutume de recevoir deux paires de chaussures par an ; cependant, l'an dernier, nous n'en avons eu qu'une seule paire et, cette année, nous n'en avons pas eu du tout, ce qui oblige les hommes qui ne veulent pas patagner dans l'eau et la boue de nos rues mal entretenues avec des chaussures perçes, à se chauffer à leurs frais. Les capotes que nous allons être obligés de porter dans quelques semaines, date, comme nos tuniques, de cinq ou six ans et sont dans le même état ; et personne ne peut s'attendre que des hommes aillent résister au froid pendant huit heures consécutives, d'après le système que l'on veut établir avec ces vieilles capotes que le vent traverse comme il le ferait d'une mousseline."

"Voilà les faits tels qu'ils sont. Si c'est cela que M. le directeur appelle donner des uniformes à tous ceux qui en ont besoin, les citoyens de Montréal peuvent se résigner à continuer de voir leurs agents de police vêtus comme des mendiants ; mais, si au contraire, ils désirent voir les constables bien vêtus, d'apparence propre et soignée, en état de s'acquitter efficacement de leurs devoirs en tous temps et par toutes températures, vous conviendrez sans doute que M. le directeur ferait bien d'amender son rapport de manière à admettre ce qu'il n'a pas pu, ou n'a pas voulu, procurer à ses hommes et ce qu'il a l'intention de faire l'an prochain."

M. Lamarre fait observer que l'ancienne administration a inscrit sur le budget de 1918, plusieurs sommes qui devaient être consacrées à l'achat de vêtements pour nos policiers, nos pompiers et les différents inspecteurs de la ville. Ces sommes qui s'élevaient à plus de \$90,000 sont en effet réparties comme suit : \$88,507,20 pour les pompiers et les policiers ; \$2,100 pour les inspecteurs de l'hygiène et \$1,700 pour les inspecteurs des marchés.

"Comme on n'a dépensé que \$37,289,10 jusqu'ici, ajoute M. Lamarre, j'aimerais bien à savoir ce que l'on a fait de la différence ; je me propose de faire une nouvelle interpellation à ce sujet. Au reste, je me demande ce que l'on a bien acheté avec ces \$37,000 puisque ces fonctionnaires sont encore en guenilles."

NOUVEAU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

A sa dernière séance, la commission a également adopté la résolution suivante : "Que M. P.-E. Mercier soit nommé ingénieur-consultant de la commission administrative et que M. A. E. Doucet (ingénieur consultant avec M. Garret) soit nommé temporairement directeur du service des travaux publics, les dévoirs, fonctions et pouvoir de M. Doucet devant être ceux exercés jusqu'à ce jour par le directeur des travaux publics."

MUTINERIE A KIEL

Amsterdam, 6. — Une émeute s'est produite dimanche à Kiel, après qu'un socialiste indépendant eut parlé à une assemblée de journalistes et de matelots. Les marins révoltés s'emparèrent des armes d'une patrouille militaire et ils se rendirent à la prison afin de libérer des leurs qui avaient été emprisonnés pour insubordination. Les gardes de la prison qui avaient été assaillis par des pierres, lâchèrent sur la foule et tuèrent 29 personnes. Le commandant militaire a été tué.

LA DELEGATION EST PARTIE

(Service de la Presse associée)
Amsterdam, 6. — Une délégation allemande d'armistice a quitté Berlin cet après-midi pour le front occidental.

LES DELEGUES ALLEMANDS

(Service de la Presse associée)
Amsterdam, 6. — Le général von Gruenell, délégué militaire de l'Allemagne à la conférence de paix de La Haye, le général von Winterfeld, l'amiral Meures et l'amiral Paul von Hintze, ancien secrétaire des Affaires étrangères, ont été nommés membres de la commission qui traitera avec les Alliés, dans les négociations d'armistice.

GUILLAUME ABDIQUERAIT

Une dépêche de Munich laisse entendre que la chose est imminente — Dans un manifeste où il demande au peuple de l'appuyer, le gouvernement allemand dit que l'Allemagne deviendra un état démocratique.

(Service de la Presse Associée)
Zurich, 6. — Selon une dépêche reçue de Munich, l'abdication de Guillaume est devenue imminente. Le "Post" de Munich dit que de sérieux embarras ont surgi entre les gouvernements de Berlin et celui de Munich. Les Hohenzollern, dit le journal, ont lort de jouer avec le feu ; le peuple est décidé à ne pas se laisser bernier.

L'ORGANISATION DEMOCRATIQUE

Amsterdam, 6. — En faisant appel à l'appui du peuple, le gouvernement allemand a déclaré qu'il était nécessaire d'avoir la confiance du peuple et du Reichstag pour effectuer les réformes urgentes. Le manifeste du gouvernement, publié aujourd'hui, dit que l'Allemagne deviendra un état démocratique, mais que le changement ne peut être un succès que si le peuple sait maintenir lui-même la discipline. Voici le texte du manifeste : Nous traversons une époque lourde de conséquences que le peuple allemand doit surmonter. Le gouvernement militaire a été placé sur le contrôle du chancelier. A la presse, nous avons donné la liberté et au peuple le droit de discuter et de tenir des assemblées. Cependant, il reste encore beaucoup à réformer. La transformation de l'Allemagne dans le sens des droits ab-

L'ALLEMAGNE DEVRA REPARER

M. Mercier, depuis plusieurs années, ingénieur en chef de la ville, devient donc, par ce fait, l'eye opener de nos commissaires à la place de M. C. Garret, qui, croit-on, donnera sous peu sa démission. Nous croyons comprendre que le salaire du nouveau directeur temporaire des travaux publics sera de \$7,000 par année, tandis que M. Mercier conservera son salaire actuel, qui est de \$6,000.

L'EPIDEMIE DE L'EPIDEMIE

On a enregistré, ce matin, de 9 heures à midi, 13 nouveaux cas d'influenza et 14 décès, dont 13 sont dus à l'influenza et 1 à la pneumonie. — Le trésorier de la ville est autorisé à acheter "des bons de l'emprunt de la victoire jusqu'à concurrence de \$100,000." — Le Charlemagne Rodier (pour la ville) et J. T. Foster, président du Conseil des métiers et du travail (pour les ouvriers) sont chargés par le ministre du Travail pour régler le différend qui existe, depuis quelque temps, entre les employés préposés aux usines de pompage de l'aqueduc et la commission administrative. — Le maire reçoit un télégramme du secrétaire du premier ministre du Canada, lui annonçant que le cabinet va prendre en sérieuse considération la demande qu'il lui a faite relativement à l'augmentation des salaires des facteurs.

UNE SAISIE DE NAVIRES ALLEMANDS

Santiago, 6. — Le gouvernement a pris possession hier de 84 vaisseaux allemands internés dans les ports chiliens. Cette action est faite afin d'empêcher les membres de l'équipage de couler les vaisseaux après avoir détruit toutes les parties essentielles. Toute la presse se montre favorable au gouvernement sur ce sujet-là.

CELA SORT DE L'ORDINAIRE

UN VIEILLARD VIENT RECLAMER, EN COUR DE PRATIQUE, LE DROIT DE REPRENDRE SA FEMME QUE SON GENDRE, ASSURE-T-IL, NE VEUT PAS LAISSER PARTIR.

La Cour de pratique a entendu, ce matin, les faits sur une requête d'habes corpus d'une nature tout à fait nouvelle. Un vieillard du nom de Joseph Ruest, veut ravoir sa femme, âgée de 76 ans, que détient son gendre, M. Alfred Miron, à Cartierville. Le requérant allégué dans sa demande que sa femme est retenue contre son gré et qu'il a tenté, à deux reprises, le 23 octobre et le 26 octobre, d'aller la chercher ; mais que son gendre et sa bru s'y sont opposés avec la dernière énergie, employant même les coups.

Me Dorais, qui représente le requérant, a demandé au tribunal de faire comparaitre la femme en question devant lui, afin qu'indépendamment de toute contrainte, elle puisse déclarer son libre choix de vivre ou elle le désire. Il prétend que Mme Ruest veut bien revenir chez elle, mais qu'elle en est empêchée par son gendre.

L'avocat de l'intimé s'est inscrit en faux contre toutes ces allégations et s'est opposé à la comparution de la femme, en produisant un certificat de médecin attestant le mauvais état de sa santé.

Le juge Ducloux a fait droit à cette prétention et déclaré qu'il n'avait aucun ordre à donner pour faire venir la femme du requérant. "Si vous voulez la faire comparaitre en Cour, a-t-il dit à Me Dorais, veuillez prendre les mesures ordinaires prévues par la loi." Le procureur du requérant a obtenu cependant du président du tribunal le droit de répondre par écrit au rapport du bref et de faire sa preuve mercredi prochain, jour de l'audition.

LE TRAMWAY POURSUIVI

La compagnie Buffalo Foundry & Machine, Limitée, de Buffalo, poursuit la compagnie des Tramways, de Montréal, en réclamation d'une somme de \$4,089.22, pour effets de commerce livrés. La défenderesse refuse d'acquiescer cette dette, à cause d'une méseventure sur le prix convenu.

LES DEMOCRATES REPRENNENT ESPOIR

Washington, 6. — Le comité central des démocrates a prononcé, de bonne heure, aujourd'hui, que le Sénat sera démocrate par au moins une voix de majorité, et que les derniers donneront aussi une faible majorité aux démocrates, à la Chambre.

LE COMITE CENTRAL DE CE PARTI PRETEND QUE LE SENAT SERA DEMOCRATE.

Les rapports reçus par le comité indiquent définitivement, dit-on, l'élection de 49 sénateurs démocrates, tandis qu'on accorde 215 sièges aux démocrates, à la Chambre, 204 aux républicains, et qu'il est douteux à qui appartiennent les autres.

MAIRE SOCIALISTE REELU

Minneapolis, 6. — Thomas van Lear, maire socialiste de Minneapolis, a été réélu, hier, indiquant des rapports incomplets.

DANS LE MICHIGAN

Détroit, 6. — Des rapports plus complets ont sensiblement diminué la majorité de M. Truman Nembury, candidat républicain au poste de sénateur républicain, dans le Michigan. Encouragés par les rapports favorables de châteaux forts républicains, les organisateurs de M. Henry Ford prétendent qu'il a été élu et évaluent sa majorité à 10,000.

PAS AVANT LE 10 DECEMBRE

(Service de la Presse Associée)
Albany, N.-Y., 6. — Si le résultat des élections des gouvernants et des fonctionnaires de l'Etat dépend des votes des soldats, comme cela semble probable, il ne sera pas connu avant le 10 décembre, a-t-on déclaré aujourd'hui, au bureau du secrétaire de l'Etat, M. Hugo.

LES REPUBLICAINS L'EMPORTEMENT DANS LE KANSAS

Topeka, Kansas, 6. — Le président du comité démocrate de l'Etat, M. Murphy, a déclaré ce matin que son parti concède l'élection de tous les candidats de la liste républicaine, sauf du représentant Ayers, dans le 18e district.

LE GOUVERNEMENT DES YOGO-SLAVES

Paris, 6. — Le nouveau gouvernement des Yougo-Slaves a prêté serment d'office, hier, à la cathédrale d'Agam, suivant des rapports de Vienne. Le président du nouveau gouvernement est Josef Poganic, ancien vice-président de la Chambre basse autrichienne. L'Assemblée nationale des Slovènes a assumé les fonctions du gouvernement de la Carniole.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI — jusqu'à 20 mots... DEMANDES D'ELÈVES — jusqu'à 20 mots... CHAMBRES A LOUER — jusqu'à 20 mots... A LOUER

L'EMPRUNT

ON DEMANDE PLUS ENCORE A MONTREAL A ATTEINDRE HIER LE CHIFFRE DE \$41,653,250, SUR LES \$100,000,000 RECLAMES DE LA METROPOLE — LE TRAVAIL N'EST DONC PAS FINI.

L'INFLUENZA

UN APPEL A LA PRUDENCE LE DR BOUCHER FAIT OBSERVER QUE, QUAND BIEN MEME LA SITUATION S'AMELIORERAIT SENSIBLEMENT, IL NE FAUT PAS CESSER DE SE PROTEGER. — RAPPORT DES HOPITAUX.

COMMENT SE DEBARRASSER DES RHUMATISMES

"Fruit-a-tives" vous indiquent le moyen de vous soulager promptement. Verona, Ont.

UNE PROTESTATION DE L'AUTRICHE

(Service de la Presse Associée) Amsterdam, 6. — D'après des avis reçus de Vienne, l'Autriche proteste contre l'interprétation de toute clause de l'armistice qui signifierait que les armées ennemies ont la permission d'attaquer l'Allemagne en passant par l'Autriche.

Mgr TISSIER EST DECORE

Paris, 15 octobre. (Par courrier.) — M. Poincaré, au cours de sa dernière visite sur le front, a remis la croix de la Légion d'honneur à Mgr Tissier, évêque de Châlons-sur-Marne.

LE TONIQUE DES POUMONS

Dans toutes les maladies des bronches et des poumons et leurs conséquences, rien n'égalé l'usage régulier du VIN MORIN Creso-Phates. Il assésse les voies respiratoires et fournit à l'organisme l'énergie nécessaire pour vaincre la maladie.



DIVERS

ATTENTION ! L'abbé J. O. Roux, organisateur de tous les centres catholiques-français de la Saskatchewan, se fera un plaisir de placer avantageusement tout colon étranger, ayant un capital d'au moins \$5,000, dans le travail, connaît toute la province pour l'avoir parcourue en tous sens.

DANS LA PROVINCE

Les souscriptions à l'emprunt de la Victoire affluent de différents centres de la province et un grand nombre de municipalités dépasseront bientôt leur quote-part et gagneront le drapeau d'honneur. Les organisateurs croient cependant que les souscriptions seront encore plus nombreuses la semaine prochaine et particulièrement dans les centres en dehors des villes.

HOPITAL FERME

Comme il n'y a plus de malades depuis quelques heures, la commission d'hygiène a décidé de fermer l'hôpital d'urgence Saint-Arsène.

TRIPLE ARRESTATION

Toronto, 6. — Les détectives ont opéré hier, trois arrestations à la suite du vol à main armée commis le 23 octobre. Les prévenus sont Jack Lett, son frère, le capitaine Lett, et Gordon Dougal, un des hommes préposés à la vente des billets à la gare du Grand-Tronc.

FLANEURS CONDAMNÉS

Trois jeunes gens, Adrien Beauchamp, Lucien Paul et Emile Jeatt, ont été condamnés à \$25 d'amende chacun, par le recorder, pour avoir flâné dans les rues.

LE RAPATRIEMENT DES PRISONNIERS

Londres, 6. — L'Allemagne a consenti à ratifier le traité de la Haye, concernant le rapatriement des prisonniers anglais et elle a aussi abandonné ses prétentions à propos de ses sujets en Chine, a annoncé sir George Cane, hier, à la Chambre des Communes.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE P.-L.-W. DUPRE architecte, expertises, évaluations, expertises, devis, préparations plans, de vis. — 15 boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Main 6584.

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE Avocats 80 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-5284. Emile Marcotte, L.L.B. Bureau du soir, tél. West. 4089.

COMPTABLES

BEAUDELOIN LIMITÉE Comptable 69 EST, RUE NOTRE-DAME. Bureau de 20 années d'expérience. Tél. Main 7154. Soir, St-Louis 6487. Achat de créances et collection générale.

DOCTEURS

Docteur A. DESJARDINS Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ, et de la GORGE, 145 Ste-Catherine-O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

DOCTEURS

Docteur A. DESJARDINS Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ, et de la GORGE, 145 Ste-Catherine-O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

DOCTEURS

Docteur A. DESJARDINS Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ, et de la GORGE, 145 Ste-Catherine-O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

DOCTEURS

Docteur A. DESJARDINS Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ, et de la GORGE, 145 Ste-Catherine-O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

DOCTEURS

Docteur A. DESJARDINS Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ, et de la GORGE, 145 Ste-Catherine-O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

LA CIE CERAMO-VITRAL INCORPORÉE

1410 BOULEVARD SAINT-LAURENT Gros et Détail, Glaces Épaisses, Vitres Bronzées, Colorées, Verrières, Opalines, Ornements, Biscuitage, Biais de menuiserie, Tableaux, Baignoires, Baignoires Coupe-Vent pour automobiles, Dômes et Verres dans le plomb réparés, Prospectus et catalogues sur demande. Téléphone Saint-Louis 6401.

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE

Compagnie ROYAL SILVER PLATE Réparations, plaques d'ornement d'égouttoirs, argenture, couteillerie, vernissage à l'or. A. BIRoux, gérant, 207 Saint-Jacques. Main 887.

MENTIONS PROTEGEES ENTOUS PAYS

PIGEON, PIGEON & DAVIS 825, Dorval Blvd. Montréal. Téléphone 221.

AVIS AUX DEBITEURS DE STAR FURNITURE & MATTRESS MANUFACTURING COMPANY

Nous, sous-signés, curateurs, vendons et transportons par les présentes, sans aucune garantie, à Moses Feldman, marchand, des cités et district de Montréal, toutes les marchandises et livres de la Compagnie Star Furniture & Mattress Manufacturing, au montant, suivant liste, de \$14,200.67, au taux de trente-six cents et demi (36 1/2) dans le pliastre, ainsi tous les droits résultant des contrats faits par la Compagnie avec les débiteurs dont les noms sont énumérés sur la dite liste; et ce, sans aucun recours contre les curateurs.

LE BIPHOSPHATE DE CHAUX POUR PREVENIR LA GRIPPE

Comme préventif de la Grippe, le Biphosphate de chaux des Frères Maristes, grâce à ses vertus antiseptiques et reconstituantes des voies respiratoires, est un remède inestimable. Employé dès les débuts d'un rhume, d'une bronchite, d'un mal de gorge, il assésse les voies respiratoires, les tonifie et empêche le microbe de la Grippe de s'y installer et de faire ses ravages.

IL LUI SAUVE LA VIE

*Une faible constitution a été le partage de mes plus tendres années. J'ai dû abandonner la classe pour prendre du repos; j'étais, malgré tout l'attention dévouée et intelligente des bons soins qui m'avaient été prodigués, un être faible et fragile. Ce qui m'intéressait à moi était d'être en santé. Ce qui m'intéressait à moi était d'être en santé. Ce qui m'intéressait à moi était d'être en santé.

LEBLOND DE BRUMATH

259 Est, rue ONTARIO bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages de préparation aux examens établis à Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1464.

Dame Cordélia Beauregard, épouse commune en biens de Joseph Octave Gaudet, de St-Antoine, district de Montréal, et d'Antoine Gaudet, cultivateur du même lieu, défendeur. Une demande en séparation de biens a été formée ce jour. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse. Montréal, 18 octobre 1918.

CHOSSES MUNICIPALES

UN NOUVEAU DEMI-MILLION

C'EST LA SOMME, QUE REPRESENTENT LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES DES POMPIERS, DES DETECTIVES ET DES POLICIERS — POUR EPURER NOS MOEURS — PARACHEVEMENT DU PONT LASALLE — NOTES DIVERSES.

A présent que l'épidémie d'influenza peut laisser souffler nos commissaires, il est expédient, pour eux, de s'occuper plus activement de l'administration de la ville. Et Dieu sait s'ils ont une rude besogne à accomplir: la préparation du budget, chaque automne, fait le cauchemar de nos administrateurs. Cette année, cependant, les perspectives sont de moins en moins encourageantes, à cause des nombreuses demandes d'augmentation de salaires qui sont faites à la commission administrative.

Table with 2 columns: AGENTS DE POLICE, 1918, 1919. Rows include 1ère classe, 2ème classe, 3ème classe, Sergents, Lieutenants, Capitaines.

Table with 2 columns: AGENTS DE SURETE, 1918, 1919. Rows include 1ère classe, 2ème classe, Postulants (un an).

Table with 2 columns: BRIGADE DES INCENDIES, 1918, 1919. Rows include 1ère classe, 2ème classe, 3ème classe, Lieutenants, Capitaines.

Dans ces divers services, il y a, de plus, une foule de spécialistes dont les salaires devront être élevés proportionnellement à ceux des pompiers et des policiers.

LA LUTTE CONTRE LE VICE

Ainsi que nous l'annonçons, hier, le comité de seize, ainsi que plusieurs personnages de marque sont venus discuter, hier après-midi, avec nos commissaires, la question relative au commerce du vice à Montréal. L'entrevue a naturellement eut lieu dans le plus strict huis clos.

La commission décide "de recommander au conseil qu'un crédit de \$96,454.36 soit voté pour le parachèvement du pont Lasalle et des portes-vannes, ladite somme à être imputée sur le produit de la vente de l'acier qui avait été acheté pour l'armature des murs de canal de l'aqueduc, et d'autoriser le service des travaux dans le but de servir de dépôt de \$21,000 fait par M. T. O'Sullivan lors de la construction du pont Lasalle, lequel dépôt a été confisqué par la Cité, le 26 mars 1917".

Trois inspecteurs de tramways quitteront le service de la cité le 30 novembre prochain. Elle a nommé à leur place, à compter du 1er décembre, les anciens employés suivants qui occupaient la position d'inspecteurs de rues, laquelle position a été abolie, à savoir: M. L. Malo et M. Bahen. Elle a aussi nommé deux anciens employés du service sanitaire (Voirie) qui avaient été remerciés de leurs services à d'autres positions.

Le trésorier de la ville reçoit instruction (1) de payer à l'hôpital Saint-Paul, (Notre-Dame), pour le trimestre finissant le 30 septembre 1918, 2,510 jours d'hospitalisation supplémentaire à \$1.00 par jour, en vertu du contrat passé à ce sujet, à savoir \$2,510; (2) de payer à l'hôpital Alexandra pour le même trimestre, 1186 jours d'hospitalisation supplémentaire, à \$1.00 par jour, soit \$1,186.

FUNÉRAILLES DE M. C. DUSSAULT

Les funérailles de M. Charles Dussault, membre de la garde Dillard, ont eu lieu hier matin. La garde Dillard et la garde Salaberry assistaient. Elles escortèrent le corbillard jusqu'à l'église Ste-Catherine; l'abbé Papineau fit la levée du corps. Clairons et tambours accompagnèrent les parents jusqu'au cimetière.

INVOCONS ST-ROCH

On nous prie de publier la note suivante: Dans les épidémies si fréquentes autrefois dans notre pays nos ancêtres avaient recours à saint Roch. Le grand saint n'a pas perdu son pouvoir auprès de Dieu. Il semble qu'on l'ait un peu oublié pendant la présente épidémie de grippe.

LA DERNIERE ERUPTION VOLCANIQUE DU MONT ROYAL

La dernière éruption volcanique du mont Royal survint il y a bien des siècles, mais on a connu le cœur de la montagne durant la construction du tunnel Mont-Royal qui fut ouvert le 21 octobre dernier, date à laquelle le Nord-Canadien a inauguré un service de trains directs entre Montréal (terminus du tunnel), Ottawa (gare centrale) et Toronto (gare Union).

TORONTO EST ASSOIFFEE

Toronto, 6. — John Cornell, bien connu dans les cercles conservateurs de la ville, vient d'être nommé vendeur de liqueurs pour le gouvernement dans la ville de Toronto. M. Giles, l'ancien vendeur du gouvernement, a quitté ce poste en disant qu'il ne pouvait plus suffire, étant obligé de travailler jusqu'à deux ou trois heures du matin. Il a aussi déclaré que les pratiques étaient si nombreuses qu'il faudrait de cinq à six vendeurs de plus dans la ville.

NUXATED IRON advertisement with image of a bottle and text: "Pour aider à faire de forts et alertes Américains au sang bien rouge, il n'y a rien, d'après mon expérience, que l'aie trouvé aussi bon que le fer organique — le Fer Nuxaté."

M. Shaw, ex-secrétaire du Trésor, et ancien gouverneur de l'Iowa; M. Chas. A. Towne, ancien sénateur et candidat à la vice-présidence des Etats-Unis; le général John L. Clem (en retraite) qui fut le jeune tambour de Shiloh, et sergent à 12 ans seulement dans l'armée des E.-U.; et aussi M. G. W. Atkinson, juge de la Cour des revendications des Etats-Unis à Washington, et d'autres. Le Fer Nuxaté est tenu par tous les bons droguistes en tous lieux.

LA GRIPPE ESPAGNOLE

Mesures à prendre pour la prévenir et pour enrayer ses ravages

- 1-Ne vous alarmez pas outre mesure, mais soyez prudents; cherchez d'autres sujets de conversation que la Grippe et observez le mieux possible les règles élémentaires de l'hygiène. 2-Evitez les foules, fuyez les réunions, les rassemblements, qui favorisent la contamination. 3-Respirez l'air à pleins poumons, respirez par le nez et non par la bouche. Cherchez le soleil — il tue les germes — et rendez-vous à vos affaires à pied si possible. 4-Tenez ouverte la fenêtre de votre chambre à coucher la nuit et celle de votre bureau le jour, si possible. 5-Choisissez une nourriture soutenante et de digestion facile et mastiquez-la convenablement. 6-Lavez-vous toujours les mains avant les repas. 7-Employez des gargarismes salins matin et soir. (L'Eau Purgative Riga, riche en sels, est toute indiquée pour ces gargarismes), et faites aussi des vaporisations dans le nez et la gorge avec du pétroleum liquide qui contient du Camphre, du Menthol et de l'Eucalyptol. 8-Tenez le tube digestif et les intestins nets et sains en prenant chaque matin un verre d'EAU PURGATIVE RIGA, qui assure, sans coliques, ni nausées, ni irritations, la liberté de l'intestin et, avec elle, la santé. L'illustre Dr Metchnikoff a démontré que les maladies contagieuses attaquent de préférence les constipés. Ce qu'il recommande en cas d'épidémies, c'est de libérer l'intestin, de le vider fréquemment en employant un purgatif salin comme l'EAU PURGATIVE RIGA. Suivez son conseil — vous vous en trouverez bien.

SOCIETE DES EAUX PURGATIVES RIGA, MONTREAL.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Faites couper les cheveux de vos enfants chez Goodwin



Rien n'est plus délicat que de couper les cheveux à un enfant, et rien n'est plus difficile que de les bien couper.

Les Grands Magasins Goodwin voulant que leurs clients "en herbe" d'aujourd'hui deviennent leurs clients sérieux de demain, n'ont rien négligé pour réserver un salon de coiffure exclusivement à la jeunesse et pour lui donner le service excellent dont elle se souviendra plus tard.

Des coiffeurs experts dans ce genre d'ouvrage; deux chaises spéciales (qui rendront Papa jaloux) et les seules de ce genre à Montréal, croyons-nous; un service rapide et soigné, voilà ce que nous offrons aux enfants (garçonnetts ou fillettes) qui viendront à nos salons de coiffure.

Le prix d'une coupe de cheveux est de... .25 Entresol—à gauche.

Goodwin's LIMITED logo and address: TELEPHONE UPTOWN 7000

Fourrures de luxe

Nous offrons aux personnes qui portent des fourrures une occasion sans précédent d'économiser, en vendant directement d'une maison de gros à des prix de gros nets.

Manteaux en "seal" de l'Hudson (rat musqué simili-phanque) Manteaux en "Hudson Coney Seal"

Table listing fur coats with prices: 1 seulement, fait de la plus belle peau soyeuse, dernier style, grand collet châle. \$165.00

Table listing fur accessories: Parures en loup, Parures en renard

Parures en "seal", parures en lynx et en toute autre espèce de fourrure, à d'égale réduction. — Remodelages et réparations

L.P. Lazare & Co. FOURRURES DE LUXE 488-490 ouest, rue Saint-Paul

Paris, 5. — Le gouvernement de la nouvelle nation Tcheco-slovaque est représenté à la conférence interalliée, à Versailles. Le représentant est M. Cenes.

LINDSAY'S ESTEY Les Orgues à Anches advertisement with image of an organ and text: "sont les plus puissantes. Quelles que soient les dimensions de votre église ou chapelle, il y a un orgue ESTEY dont le son remplira l'édifice."

Feuilleton du DEVOIR MAGALI Par M. DELLY.

Lady Ophelia, une lueur d'irritation dans les yeux, les regarda s'éloigner. Depuis quelque temps, le duc semblait marquer une sympathie particulière pour sa cousine Juliane... Ophelia ne se dissimulait pas, non sans une rage secrète, qu'elle n'avait jamais fait un pas vers le but convoité de l'enfance: devenir duchesse de Stalldiff.

Et, le front plissé lady Ophelia entra dans la galerie des fêtes, où Freddy dut s'ingénier à combiner une décoration à son goût, ce qui n'alla pas sans difficulté, ainsi que le jeune homme le confia un peu plus tard au Père Nouey en remontant chez Mlle Amélie pour l'heure du lunch.

Et, se redressa tout à coup. Son oreille avait perçu un bruit léger... Il n'eut que le temps de repousser le tiroir. La porte qu'il n'avait pas fermée à clef s'ouvrit, laissant apparaître lord Gérard.

En cette minute sa funeste manie de curiosité... Tant pis, il fallait plier le dos et tenter d'amadouer le jeune homme pour le faire revenir sur sa décision.

—En vérité, je n'avais pas pensé mécontenter ainsi Votre Grâce! dit-il brusquement, en s'arrêtant une seconde. Roswell était fort loin d'être un novice. Instantanément, il avait pris l'attitude la plus naturelle.

La Vie Sportive

UNE ATTENTION TOUTE SPECIALE AUX ENFANTS

Le National aura des instituteurs pour nos bambins à son Gymnase de la rue Cherrier — Des cours de culture physique.

Nous avons déjà dit que l'A. A. d'A. Nationale avait été fondée pour aider à la survivance de la race canadienne-française. Si nous voulons que la revanche des berceaux soit véritablement permanente et efficace, il faut de toute nécessité donner aux sujets qu'elle nous fournira les moyens de vivre en force et en santé. C'est à cette fin que l'A. A. d'A. Nationale donnera une attention toute spéciale à son gymnase de la rue Cherrier, à la culture physique de nos bambins et de nos bambines.

Pendant la seconde enfance, c'est-à-dire jusqu'à sept ou huit ans, l'éducation physique doit encore, non seulement primer l'éducation intellectuelle, mais constituer à peu près toute l'éducation. Les soins accordés au corps ont alors des résultats immédiats qui retentiront profondément sur tout le développement de l'organisme. Ceux qu'on s'efforce péniblement de donner à l'esprit ne sont même pas une cause de fatigues tant l'enfant réagit par indifférence à tout ce qu'on veut lui inculquer. Mais c'est une cause fréquente d'ennuis et de contraintes.

Trop de parents, surtout parmi ceux qui n'ont pas reçu une instruction très complète, croient que pour enmagasiner le plus possible de science dans un cerveau humain, il importe de commencer l'enseignement dès le jeune âge. De là ces tout petits enfants auxquels on veut absolument apprendre à lire, à écrire et à compter, auxquels on fait reciter par cœur des fables ou la table de multiplication, toutes choses auxquelles ils ne comprennent rien, ils mélangent un temps infini à les connaître de mémoire; plus tard, cependant, ils les apprendraient et les comprendraient en quelques semaines.

Si tant de bambins sont frêles, anémiques, sans forces et sans vaillance, c'est parce que les préjugés des parents et les conditions de la vie moderne restreignent considérablement le temps qu'ils peuvent consacrer au jeu. En vérité, le bambin et la bambine devraient passer à jouer, tout le temps qu'ils n'emploient pas à manger ou à dormir. L'idéal des parents est souvent, au contraire, qu'ils restent bien sèches sur une chaise, à feuilleter des images, dorloter des poupées ou sucer leur pouce; et si l'enfant est trop vivace pour s'accommoder de ces "distractions" on l'envoie à la "maternelle", ou au "cours pour jeunes enfants", où des professionnelles bien intentionnées sauront bien les faire tenir tranquilles. C'est une solution éhémante du

problème et qui satisfait la conscience de tout le monde.

Que les enfants jouent sur la plage, à la campagne ou dans un square, quels jeux leur sont plus profitables? Ceux qu'ils aiment, qu'ils pratiquent de leur plein gré. Ne leur en imposez aucun! ne commettez pas la naïveté de croire que vous en inventerez, qui mieux réglés, et rationnels, les intéresseront plus que les puérilités auxquelles ils prennent plaisir. Surtout, ne prétendez pas les faire jouer aux barres, au croquet, au tennis, au foot-ball, ou à d'autres jeux qui vous plaisent ou qui vous ont plu. Les enfants ont entre eux des jeux bien plus amusants; tout reste, tout mouvement met en branle leur imagination, et leur imagination leur modifie à chaque instant le but et la modalité de leurs exercices. C'est la heureuse priviège de leur âge. Hommes, pour nous décider à mettre nos muscles en mouvement, nous avons besoin de théories, de règles et de primes; cela ne constitue pas un progrès sur l'enfant qui joue uniquement pour le plaisir de jouer. Si nous le laissons faire, il assure au mieux son éducation physique.

Mais si les conditions de vie, la situation des parents, l'opinion ferme qu'ils ont que l'instruction est avant tout nécessaire, si d'autres difficultés ou de préjugés s'opposent à ce qu'on laisse jouer le bambin tout le long du jour et qu'on lui accorde des mois de séjour à la mer, comment lui assurerait-on néanmoins un développement corporel suffisant? En remplaçant par de la gymnastique artificielle la gymnastique naturelle qu'il ne peut faire.

En ce qui concerne la culture physique des bambins, elle ne présente rien de bien particulier, elle est même facile à appliquer, et nous remarquons qu'à cet âge, les enfants s'y appliquent et y prennent généralement plaisir, tant l'exercice correspond à un besoin impérieux de l'organisme. Les bambins et les bambines canadiens-français, trouveront au gymnase de la rue Cherrier des instituteurs et des institutrices qui les dirigeront dans la bonne voie. Les parents sont assurés que leurs enfants trouveront à notre institution un milieu éducationnel d'une haute moralité. Il n'y aura pas de co-éducation au gymnase. Les prix des cours seront modiques; ce qui permettra à toutes les familles d'y envoyer leurs enfants. C'est pour l'avenir de la race.

gués à l'assemblée de la N. H. L., samedi prochain.

La saison de hockey professionnelle s'ouvrira probablement le 20 décembre.

Eddie Gerard est maintenant rétabli de la grippe. Eddie a de nouveau annoncé qu'il n'acceptera pas les deux charges de gérant et de capitaine des Sénateurs.

Les Sénateurs ne veulent pas se désister de Frank Nighbor. Ils préfèrent probablement ce joueur à un club de Toronto, mais lorsque Frank aura obtenu sa décharge du corps d'aviation, les Sénateurs le rappelleront sous leurs couleurs.

D'après les conditions de la franchise du Québec, les joueurs Joe Hall, Joe Malone, Davie Ritchie, Harry Mummery, Walter Mummy et quelques autres joueurs appartiennent à Percy Quinn.

Lester Patrick est de retour à Victoria et il aura la gérance du club local l'hiver prochain, tandis que Pete Muldoon aura la direction du club Seattle. Eddie Oatman aura charge du club Portland.

Le président des Ottawa, M. Bate, a eu une conférence avec le "Père" Day, et le contrat a été signé, pour ce qui concerne l'Arena.

LA SERIE DECIDERA DE LA SUPREMATIE

LA LIGUE DE LA CITE ET LA LIGUE INDEPENDANTE REGLENT ENFIN LEUR QUERELLE DE SUPERIORITE.

En attendant que les autorités aient dit le dernier mot sur la possibilité de voir, dimanche prochain, les deux grandes ligues locales aux prises, en levant le ban sur les réunions sportives extérieures, les amateurs font toutes sortes de conjectures sur l'issue d'une semblable série

telles que celle projetée entre la Ligue de la Cité et la Ligue Nationale Indépendante.

Les uns opinent que la Ligue de la Cité est supérieure à l'autre, parce qu'elle est plus vieille et plus expérimentée. Elle a livré plus de combats, et ses joueurs, d'après eux, sont plus solides et plus aguerris. Les autres, qui ont soutenu la Ligue Indépendante toute la saison par milliers, ne chantent pas de la même façon. Ils alléguent que le circuit Jollivet bien que neuf est aussi fort que la Ligue du président Innes, sinon supérieur. Ils réfutent à l'avance l'idée que les Indépendants sont moins aguerris et moins expérimentés que les joueurs de la Ligue de la Cité, et ils avancent, pour affirmer leurs dires, les éclatants succès, remportés par la Ligue du président Jollivet au cours de la dernière saison. Ils avancent aussi, non sans une fierté évidente, le fait que dans dix rencontres avec la Ligue de la Cité, la Ligue Indépendante est sortie six fois victo-

rieuse, a annulé une fois et n'a été battue que trois fois. Ses clubs ont joué avec les plus fortes équipes indépendantes de la province comme Shawinigan et Sorel, et les ont battues comme du blé. On conclut

donc que la Ligue Indépendante est loin d'être inférieure à la Ligue de la Cité, de sorte que la série projetée décidera de la suprématie entre les deux ligues, si les autorités le permettent.

CIGARETTES EGYPTIENNES

NIZAM

10 POUR 15 CENTIMS

BOUTS UNIS DU EN LIEGE



UN CADEAU AU MONTAGNARD

Le club de raquetteurs du Montagnard ne manque pas d'encouragement. En effet, hier, le président du club, M. Edmond De Roche, recevait une lettre de M. Emile Paquette, de Sherbrooke, lui annonçant que H. Tefflé Delisle, membre honoraire du Montagnard et ancien président du Turque Rouge, de Sherbrooke, avait décidé d'offrir un magnifique cadeau au Montagnard et que la présentation aurait lieu, dimanche prochain, si les officiers voulaient bien se rendre à Sherbrooke.

En apprenant cette bonne nouvelle, M. De Roche a immédiatement prié le bureau de direction de nommer une délégation à cet effet, et par un vote unanime, les officiers ont nommé M. Ludger Gravel, président honoraire, Edmond De Roche, président, Paul G. Ma-

jeu, ancien président et directeur, A. Morand, trésorier, et X. E. Narbonne, président du comité de publicité.

Les délégués du Montagnard se rendront donc à Sherbrooke, samedi prochain. Dans la soirée, ils assisteront à l'assemblée annuelle du Dollard et le lendemain matin les officiers des clubs Dollard, Turque Rouge et Montagnard iront entendre la messe, à douze milles de Sherbrooke, dans les vrais Cantons de l'Est. Après le service divin, le lunch sera servi au Sherbrooke House, et dans la soirée le cadeau sera présenté au Montagnard, au "club house" d'un des clubs de raquetteurs de Sherbrooke.

Inutile de dire que les membres du Montagnard ont appris cette nouvelle avec plaisir et aussi ils désirent remercier d'avance M. Delisle pour ce geste généreux.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE LE 15 DECEMBRE PROCHAIN

L'assemblée annuelle de l'Association Athlétique d'Amateurs Nationale qui devait avoir lieu la semaine prochaine a été remise au 15 décembre prochain. Telle est la décision prise hier soir par le bureau de direction de notre grande association canadienne-française. Comme l'épidémie de grippe sévit encore et qu'il serait pour le moins osé de tenir l'assemblée à la date ordinaire, les directeurs du National ont cru bon de retarder d'un mois cette réunion.

Le rapport présenté hier soir mentionnait que plus de trente nouveaux membres se sont inscrits au cours du mois d'octobre, ce qui porte le nombre actuel des membres à 712 à près de deux cents. Le National reçoit de nouvelles adhésions tous les jours. C'est bon signe.

LES POTINS DU HOCKEY

Les magnats du hockey sont muets depuis quelques jours et le mot d'ordre semble être: "Donné d'attendre l'assemblée annuelle de la N. H. L., qui doit avoir lieu samedi prochain avant de se prononcer sur la situation du hockey."

Les joueurs du club Ottawa prétendent n'avoir encore reçu aucune offre de la part des directeurs des Sénateurs.

Les rapports de Montréal et de Toronto se contredisent. Les uns

prétendent que le club Ottawa fera faux bond à la ligue de Frank Calder pour se joindre à la ligue Canadienne, tandis que d'autres veulent que les Sénateurs restent fidèles à la N. H. L. et que l'idée d'organiser la C. H. L. soit abandonnée.

Les journaux de Toronto annoncent que Percy Quinn acceptera sûrement d'opérer sa franchise dans la N. H. L., mais ils ne savent encore à qui la quatrième franchise sera accordée, Livingstone ou l'Arena?

Les dépêches de la Ville Reine nous annoncent que la poursuite de Livingstone contre l'Arena de Toronto sera réglée cette semaine.

Le club Ottawa aura deux délé-

L'Episcopat et l'Emprunt de la Victoire

Lettres adressées à M. A. P. Frigon, Président-conjoint du Comité Provincial de l'Emprunt de la Victoire

Cher monsieur,

L'Emprunt de la Victoire que vous êtes chargé d'organiser dans un comté de mon diocèse, me paraît fournir à notre peuple une excellente occasion de faire un placement d'argent qui offre au prêteur les plus solides garanties de sécurité. De plus la participation à cet emprunt constitue un acte de saine économie et de clairvoyant patriotisme.

Voilà pourquoi je n'hésite pas à recommander votre entreprise à tous ceux qui seront capables d'y prendre part. J'invite, en particulier, messieurs les curés à vous donner, dans leurs paroisses respectives, l'appui de leur autorité et le concours qu'ils jugeront le plus propre à favoriser votre travail.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'assurance de ma haute considération.

(Signé) L. N. Card. BEGIN, Arch. de Québec.

Cher monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 15 de ce mois relativement au nouvel Emprunt de la Victoire.

J'ai reçu également une copie de la lettre que Son Eminence, le Cardinal Bégin, Archevêque de Québec, a adressée à ce sujet aux organisateurs de l'Emprunt dans son diocèse. Je partage les idées et les sentiments de notre vénéré chef hiérarchique et sa lettre je la fais mienne. Vous pourriez donc en user, comme vous le jugerez à propos dans le diocèse de Montréal.

Votre bien dévoué,

(Signé) PAUL, Arch. de Montréal.

Souscrivez à l'Emprunt de la Victoire

FAITS DIVERS

LES MORTS SOUDAINES

TROIS PERSONNES SONT DECEDEES SUBITEMENT HIER, VICTIMES PROBABLES DE SYNCOPE. — LEURS CORPS ONT ETE TRANSPORTES A LA MORGUE OU E CORONERENQUETERA.

Trois personnes sont mortes de ce que l'on croit être des syncopes, hier, dans la journée.

Ernest Leriche, 38 ans, 52-ouest, rue Ontario, a été trouvé inanimé dans son lit, Frank Miller, 52 ans, s'est affaissé pendant qu'il travaillait dans les usines de la "Canada Car and Foundry Co.", village Turcot, et est mort avant que le médecin arrivât. Il demeurait à Ville St-Pierre.

Le troisième décès est celui d'un nommé John Kelly, 46 ans, de North Bay, Ontario, de passage en notre ville, qui a été trouvé sans vie dans sa chambre d'hôtel.

Les trois corps ont été transportés à la morgue où une enquête sera faite.

INCENDIE TOT MAITRISE.

La fabrication de cigares L. O. Grothé, 1234 avenue Henri-Julien, a subi des dommages assez considérables par le feu, hier après-midi.

Les flammes commencèrent au rez-de-chaussée et se communiquèrent aux étages supérieurs quand les pompiers arrivèrent. Ils purent vite maîtriser l'incendie.

Il y avait 64 jeunes filles qui travaillaient sur le 3e plancher, lorsque le feu s'est déclaré. Elles sortirent en bon ordre et environ une heure après cet incident elles purent retourner à l'ouvrage sans être trop incommodées par la fumée.

COMMENT EST-IL MORT?

Le corps d'un nommé Joseph Montpetit, 35 ans, 429 rue Workman, a été trouvé à l'angle des rues Mullins et Charlevoix, hier soir, et transporté à la morgue pour enquête.

A ce dernier endroit et à la Sûreté, l'on n'a pu nous donner aucun renseignement sur les causes de la mort de cet homme. Cependant il est permis de croire qu'il a été électrocuté, car son corps était tout à fait rigide.

FRAPPE PAR UN CAMION.

Sam Hachvetz, 50 ans, 295 rue Saint-Urbain, a été frappé par un camion-automobile, hier après-midi, à l'angle des rues McGill et St-Paul. Il a été admis à l'hôpital Royal-Victoria où l'on s'est aperçu qu'il portait une large blessure au cuir chevelu.

TOMBE D'UN TRAMWAY.

Alexandre Gagné, 66 ans, 15 rue Drolet, est tombé d'un tramway en marche, hier, à l'angle des rues Amherst et Demontigny, et s'est fracturé une jambe. Il a été transporté à l'hôpital Général où l'on ne croit pas son état critique.

LACHE FUYARD.

Un accident d'automobile qui aurait pu avoir des suites plus graves, est survenu, hier soir, vers les 8 heures, à l'angle des rues Marie-

Anne et Drolet. Une Winton-Six, dans laquelle se trouvaient M. Papineau, gardien du bain Lévesque, et quatre infirmières, montait la rue Drolet à une allure modérée quand elle fut frappée par une Ford qui s'en venait sur une grande vitesse, rue Marie-Anne.

Le choc fut si fort que l'automobile de M. Papineau tourna sur le côté, projetant ses occupants sur le sol. L'une des infirmières demeura sans connaissance.

La Ford, qui n'était presque pas endommagée, continua sa route comme si rien n'était.

BROYE A MORT.

Un employé du Grand-Tronc, du nom de Dufort, était à accoupler des wagons, hier, dans les cours de la compagnie à la Pointe Saint-Charles, quand il fut écrasé à mort entre les deux. Son corps est à la morgue.

CHARLES REFUSE DE SIGNER

Copenhague, 6. — Une dépêche de Vienne transmise au "Tagblatt" de Berlin, annonce que l'Empereur Charles a trouvé que les conditions de l'armistice accordée par les Alliés étaient tellement accablantes, qu'il les a considérées déshonorantes et a refusé de les signer. L'Empereur a déclaré qu'il désirait ne plus exercer son autorité comme commandant suprême de l'armée. Les conditions ont été finalement signées par le feld-marschal von Straussenberg, le chef d'état-major.

KAROLYI SE REND A PADOUE

Amsterdam, 6. — Le comte Michael Karolyi et plusieurs autres membres du conseil national des soldats et des ouvriers, partiront bientôt pour Padoue pour l'ouverture de discussions des propositions de paix qui doivent se faire avec le général Diaz, commandant en chef des armées italiennes. Cette nouvelle a été communiquée de Budapest.

MORT DE CÉSAR RITZ

New-York, 6. — M. César Ritz, qui a donné son nom à un système d'hôtels en Europe, aux États-Unis, et au Canada, qui portait son nom, vient de mourir à Lucerne, Suisse. Il naquit en Suisse, il y a 70 ans. Il était propriétaire des Ritz de Londres, de Paris, de Madrid, de New-York, de Budapest; il était ex-propriétaire de l'hôtel du même nom à Montréal. Son épouse lui survit, ainsi qu'un fils, soldat dans l'armée américaine.

UN NOUVEAU SOU CANADIEN

Ottawa, 6. — Le sou canadien sera bientôt changé de forme, dit-on, dans les cercles bien informés. Le sou actuel, bien que le dessin en soit excellent, est trop gros pour porter dans les goussets et il a été décidé de le faire plus petit. Le nouveau sou sera de la forme d'un dix sous actuel, mais sera cependant plus épais.

LA GUERRE POUR ÉVITER LA DÉROUTE

SUR UN FRONT DE SOIXANTE-QUINZE MILLES ENTRE L'AISNE ET L'ESCAUT, L'ENNEMI RECULE DEVANT LES ALLIÉS DONT IL CHERCHE A MOINDRIR LES CHOPS.

(Service de la Presse Associée)

Paris, 6. — L'ennemi recule sans répit vers les Français occidentaux, afin d'éviter une déroute complète; sur une étendue de soixante-quinze milles, entre l'Aisne et l'Escaut, les armées de Foch frappent à coups redoublés sur les troupes allemandes démoralisées, qui ne peuvent plus résister efficacement.

Les soldats anglais et belges ont pénétré profondément dans le territoire envahi et détenu par leurs adversaires depuis trois ans. Ils ont franchi la frontière franco-belge entre Valenciennes et Bayay et se sont approchés jusqu'à huit milles à l'ouest de la forteresse de Maubeuge. Également, ils ont occupé la forêt Normale et se trouvent à deux milles de Bayay.

La ligne s'étend maintenant de Marolles jusqu'à la lisière occidentale de la forêt Nouvron, deux milles à l'est de Guise, et deux milles au sud de Marle, puis passe le long de la Serre jusqu'à la rivière Clermont et ensuite se dirige en ligne droite vers Château Porcien. A cause de la mauvaise température, la poursuite allée a perdu contact avec le principal corps d'armée de l'ennemi.

En face des attaques impétueuses des Français, la retraite allemande se précipite entre le canal de la Sambre et l'Argonne; elle s'est accélérée au cours de la journée, atteignant à certains endroits une profondeur de dix kilomètres. Les troupes victorieuses se sont emparées des villes de Guise et de Marle et une section importante du chemin entre Marle et Mont Cornet; elles ont fait quatre mille prisonniers.

Les soldats de Foch ont atteint les villages de Barzy, d'Esqueharies, Lavaqueresse, Grapilly, Malzy, Homery, Wiczy et Colongfay, Saint-Richamont et Housset. Dans ces villages réoccupés ils ont libéré plusieurs centaines de civils. Plus à droite, ils tiennent le chemin Neuville-Housset, Marle et le Marle-Mont Cornet, jusqu'à l'est de Neuville-Bosmot, Ebonleau, Bussylles-Pierrepont et Dizy-le-Gros.

Dans la région au nord-ouest de Château Porcien la vive bataille des derniers jours a déterminé un recul général de la part des Allemands. La ligne passe par le nord de Waleppe à Honogne et par l'ouest de Chaudion, St-Fergoux, Herpy, Conde-les-Herpy et Château Porcien sont tombés entre leurs mains. Ils ont établi un pied à terre sur les hauteurs à l'ouest du chemin situé entre Seraincourt et Ecluy. Quelques-uns des régiments ont réussi à traverser l'Aisne près de Nanteuil.

Dans l'Argonne, les troupes ont traversé par surprise le canal de l'Ardenne et l'Aisne près de Montgon et de Le Chesne. Ces deux villes ont été considérablement dépassées ainsi que les faubourgs du bois Mont Dieu.

Les troupes alliées ont commencé le siège de la ville de Gand. Cette ville a déjà été cernée sur trois côtés. La reine de Belgique et des centaines de ses sujets non combattants ont été témoins de l'assaut de cette ville. Les troupes belges, françaises et anglaises s'étaient déjà avancées dans les faubourgs à l'est de la ville. Elles ont rencontré bien peu d'opposition, ce qui indiquait que l'ennemi aurait en partie évacué cette ville.

L'armée américaine a lancé une formidable attaque de l'autre côté de la Meuse. La résistance de l'ennemi a été brisée et les Américains s'avancent sur Stenay, dans la direction du nord.

L'ennemi est en pleine retraite dans la direction du nord. L'ennemi a offert bien peu d'opposition et les chemins sont remplis d'ennemis en fuite.

La tâche de construire des ponts flottants sur la Meuse a été entreprise immédiatement à la tombée de la nuit. Le corps du génie a accompli ce travail sous le feu de l'artillerie et des mitrailleurs ennemis. Les Américains ont réussi à construire quatre ponts flottants à un endroit situé à environ deux kilomètres à l'est de Briailles, mais ils en ont perdu un sous le feu de l'artillerie quand la première brigade a commencé à franchir la rivière. Tout de même, sur les trois autres ponts, un grand nombre de régiments ont traversé pour se rassembler sur la rive gauche.

Un grand nombre de villes ont été reprises par les troupes alliées dans la zone même du combat, plusieurs milliers d'Allemands ont été faits prisonniers, un grand nombre de canons et énormes quantités de matériel ont été capturés. De plus, l'ennemi a souffert de pertes terribles en soldats tués ou blessés.

Si l'on juge de la situation d'après la carte militaire, l'offensive touche à sa fin. Les Allemands commencent à réaliser que la machine militaire de Foch est maîtresse de la machine militaire allemande. Par conséquent, ils abandonnent partout le terrain, préservent leur ligne de frontière pour prévenir un écroulement complet.

GOUVERNEUR DE LA PALESTINE

Londres, 6. — Le colonel A. E. Stanton, qui a fait du service dans la campagne d'Égypte et qui fut gouverneur de Khartoum huit années, vient d'être nommé gouverneur de la Palestine du nord. Il fut secrétaire militaire du duc de Connaught, et occupa depuis le poste de ministre des pensions.

SI L'ALLEMAGNE ACCEPTE...

Avant que ceci ne soit imprimé l'Allemagne peut avoir accepté les conditions d'armistice des Alliés.

Mais cela ne signifierait pas que l'Emprunt de la Victoire ne serait pas nécessaire.

Le Canada aura encore besoin de l'Emprunt de la Victoire lorsque la lutte cessera, tout comme il a eu besoin de l'argent pour poursuivre la guerre.

Après la cessation des hostilités il en coûtera des centaines de millions de dollars pour entretenir les soldats canadiens jusqu'à leur démobilisation.

Il se peut que le Canada ait à maintenir sa quote-part de troupes dans le territoire ennemi occupé.

Le Canada aura à effectuer le transport de son armée pour la ramener au pays.

Pendant quelque temps à venir le Canada devra continuer à financer la fourniture des produits alimentaires délivrés à crédit à la Grande-Bretagne et à ses Alliés.

Guerre ou pas de guerre, le Canada doit continuer à financer son programme de construction des navires, destinés à remplacer le tonnage perdu ainsi qu'à établir et maintenir son rang dans le commerce mondial des transports maritimes.

Tout ceci devra être financé au moyen de l'Emprunt de la Victoire 1918.

Et ainsi, que l'Allemagne accepte ou non les conditions des Alliés, l'Emprunt de la Victoire 1918, devrait être souscrit et plus que souscrit.

Rien moins que cela ne rendra le Canada capable de faire son effort pour la guerre et de maintenir sa prospérité agricole et industrielle.

Et puis, souvenez-vous-en, c'est peut-être votre dernière chance d'acheter des obligations du gouvernement canadien rapportant cinq et demi pour cent d'intérêt.

C'EST POURQUOI ACHÉTEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE, ACHÉTEZ-EN DAVANTAGE, ENCORE DAVANTAGE

Advertisement for Dupuis Frères featuring various products like shoes, clothing, and groceries. Includes a large illustration of a shoe and a list of items with prices. Text: 'Valeurs spéciales pour les enfants', 'L'EMPRUNT de la VICTOIRE', 'Sous-vêtements', 'PALETOTS D'HIVER', 'EPICERIE DUPUIS'.